

et nos consulats à Cleveland, Dallas, Détroit et Philadelphie. En outre, des mesures ont été prises pour l'ouverture d'un bureau à San Juan, Puerto Rico, et un consul a été nommé.

Au cours de l'année, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le secrétaire d'État des États-Unis se sont rencontrés à plusieurs reprises afin d'échanger leurs vues sur une grande variété de questions internationales. Nombre de réunions ont eu lieu entre hauts fonctionnaires canadiens et leurs homologues américains pour l'examen de problèmes intéressant les deux pays. La onzième réunion du Groupe interparlementaire canado-américain s'est tenue à Washington en mars. Vingt-quatre membres du Parlement canadien et un nombre égal de représentants du Congrès américain ont pris part à la réunion afin d'échanger leurs idées sur diverses questions, particulièrement dans les domaines du commerce, des transports et de la défense.

Un des aspects les plus positifs de l'activité de la Direction est son travail de liaison entre le Gouvernement canadien et la Commission mixte internationale. En 1968, l'activité de la Commission a porté en grande partie sur la réduction de la pollution des eaux le long de la frontière internationale. La Commission a tenu des réunions internationales publiques à Niagara Falls (État de New York) et à St. Stephen (Nouveau-Brunswick), afin de déterminer pourquoi la qualité de l'eau ne répond pas aux normes déjà établies dans les rivières Niagara et Sainte-Croix. Le rapport de la Commission touchant chaque réunion a été porté à l'attention des autorités compétentes des deux pays. En octobre, les Gouvernements canadien et américain ont publié le second rapport provisoire de la Commission sur la pollution du lac Erié, du lac Ontario et de la partie internationale du Saint-Laurent, faisant état des réalisations accomplies à ce jour par les autorités des deux pays et expliquant les problèmes qui restent à résoudre. La Commission devrait pouvoir entamer en 1970 la préparation de son rapport final et de ses recommandations à l'intention des deux Gouvernements.

La Commission mixte internationale a également publié, en juillet, un rapport provisoire exposant les progrès qu'elle a accomplis dans son enquête sur les possibilités d'une autre régularisation des eaux des Grands lacs et de leurs eaux connexes, de façon à réduire les extrêmes variations de niveaux qui ont été enregistrées. Un rapport final sera envoyé aux Gouvernements à la suite de nouvelles enquêtes que le bureau international de la Commission devrait terminer d'ici la fin de 1970, et d'audiences publiques conduites dans les localités en cause.

Le Canada et les États-Unis ont décidé pendant l'année d'échanger des renseignements et des opinions sur l'emmagasinement des eaux du réservoir du Haut Yukon et leur dérivation dans la région pour la production d'énergie hydro-électrique et l'utilisation de cette énergie à l'avantage mutuel du Canada et des États-Unis.